



Février 2015

## Pour un service public ferroviaire de qualité

Chaque jour, sur la région des Pays-de-la-Loire comme sur l'ensemble du territoire national, population, usagers et cheminots subissent les conséquences des orientations politiques libérales. Elles se traduisent par la suppression ou le retard quotidien d'un nombre important de trains. Elles se concrétisent aussi par une déshumanisation grandissante des gares et des trains.

Les politiques libérales qui ouvrent à la concurrence le chemin de fer français, combinées aux mesures d'austérités, dégradent jours après jours le service public ferroviaire.

La loi du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire - non financée et séparant en trois établissements distincts la SNCF - associée à une politique d'entreprise menée par des dirigeants plus soucieux du chiffre d'affaire des filiales du groupe SNCF que de la qualité et de la sécurité des trains du quotidien, accélère déjà son délabrement. Pour les cheminots ce sont aussi des milliers d'emplois supprimés et une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail.

**Au travers cette pétition, usagers et cheminots revendiquent les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de transport des voyageurs et des marchandises au quotidien.**

**Ils se positionnent pour :**

- Une organisation de la SNCF orientée vers la qualité du service pour répondre aux besoins des usagers et des chargeurs Fret.
- L'ouverture des guichets dans les gares du premier au dernier train.
- L'abandon des projets de fermeture des boutiques SNCF à Nantes, Angers et Le Mans ainsi que la réouverture de la boutique de la Chapelle-sur-Erdre.
- L'accompagnement systématique des trains par des contrôleurs.
- Le maintien et l'amélioration de toutes les dessertes ferroviaires de la région.
- Une véritable politique de report modal du transport de marchandises vers Fret SNCF.
- Le refus du transfert de liaisons ferroviaires vers le transport par autocar.

	NOM	Prénom	Ville	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

**Ces pétitions seront remises à M. le Préfet de région et Mme la Directrice régionale SNCF**